

# AIDE MUNICIPALE À LA LICENCE OU ADHÉSION SPORTIVE

**40 € POUR LA LICENCE OU ADHÉSION  
SPORTIVE !**



Pour encourager les jeunes au sport, la ville de Chantonnay attribue une aide municipale à la licence ou adhésion sportive.

**Tous les enfants âgés de 6 à 12 ans inclus et à toutes les personnes en situation de handicap et sans limite d'âge domiciliés à Chantonnay peuvent prétendre à cette aide une seule fois (non renouvelable).**

Nom et prénom : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ **85 110 Chantonnay**

*Pour les mineurs uniquement - Coordonnées du représentant légal*

Nom et prénom : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

## Cadre réservé à l'association sportive

Je soussigné(e) Responsable du club de : \_\_\_\_\_ atteste que Monsieur ou Madame (*Nom et prénom*) \_\_\_\_\_ s'est acquitté(e) d'une licence ou d'une adhésion au club pour la saison \_\_\_\_\_.

Fait à Chantonnay, le : \_\_\_\_\_

*Signature du Responsable et Cachet du Club*

*Signature de l'adhérent  
et représentant légal*

**Pour en savoir plus**

Service Sport - Mairie de Chantonnay - Tél. 02 51 94 49 16 - Mail: [enseignement@ville-chantonnay.fr](mailto:enseignement@ville-chantonnay.fr)

*\*Modalités d'attribution sur [chantonnay.fr](http://chantonnay.fr) - Rubriques Grandir et Solidarité*

RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES